

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26239**

Intitulé

Art thérapeute

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Institut européen de psychologie appliquée (IEPA) Gérante et co-directrice

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

330v Spécialités plurivalentes des services aux personnes (production à caractère artistique)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les Art-thérapeutes travaillent dans divers domaines (social, santé, prévention...etc.).

Ils interviennent, le plus souvent, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, en collaboration avec des médecins, des enseignants, des travailleurs sociaux, des infirmiers, et ce, sous la responsabilité exclusive d'un médecin-chef de secteur hospitalier ou d'un médecin attaché à un service privé.

Les principaux employeurs sont :

les Centres Hospitaliers Universitaires,

les Centres Hospitaliers Spécialisés,

les Cliniques psychiatriques ou généralistes,

les Instituts Médico-pédagogiques,

les Instituts Médico-Educatifs,

les Maisons à Caractère Sanitaire et Social (MECS),

les Maisons d'Accueil Spécialisé(MAS),

les Foyers d'Accueil Médicalisé (FAM),

les Centres de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnels (CRRF),

les Centres Spécialisés en Médecine Physique et de Réadaptation.

le secteur social: enfance, adolescence, personnes âgées, handicapés

le secteur Santé Hôpitaux psychiatriques, CATTP (Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel), hôpitaux de jour

prisons et réinsertion des détenus,

insertion sociale, scolaire et professionnelle

secteur associatif

cabinets de groupe paramédicaux.

L'Art-thérapeute peut exercer en libéral, il peut être salarié d'une institution (contractuel ou fonctionnaire), auto-entrepreneur et/ou créer une association Loi 1901.

Les capacités attestées :

Analyser la demande, proposer une discipline paramédicale complémentaire et originale dans un cadre spécialisé, hospitalier et autres, avec des méthodes et moyens spécifiques et répondre à une déontologie relative aux professions paramédicales officielles,

Réaliser un état initial du patient en collaboration avec l'équipe accompagnante, ou seul en cabinet privé

Construire un programme d'intervention art-thérapeutique (objectifs, méthode, programme d'accompagnement de soin...) dans le respect des prescriptions, du protocole général thérapeutique ou institutionnel, des règles déontologiques et de l'éthique de l'établissement dans lequel il intervient, ou en se référant au code de déontologie de la profession s'il intervient en cabinet privé

Mettre en œuvre et adapter en séance, le programme d'intervention en respectant les capacités préservées du patient et son état lors de l'atelier,

Conduire des actions d'évaluation avant, pendant et après la prise en charge,

Retranscrire les résultats de prise en charge à l'autorité référente ou à l'ensemble de l'équipe, restituer et dégager un bilan du suivi.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Centres hospitaliers universitaires, Spécialisés (cancérologie, Alzheimer, psychiatrie),

IME,

MECS,

MAS,

FAM,

Ecoles privées,

Secteur social,

Prison,

Associations,

Cabinet privé.

Art thérapeute (salarié ou indépendant)

Formateur (exemple : former une équipe dans une maison de retraite sur une thématique art-thérapeutique)

Chercheur (exemple : travailler au sein d'une équipe hospitalière à des fins scientifiques ou d'enseignement)

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1104 : Psychologie

K2101 : Conseil en formation

K2111 : Formation professionnelle

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte 5 composantes :

2 devoirs personnels et un partiel/cours /an

Un contrôle continu, des ateliers pratiques et une évaluation pratique en 2ème année.

1 Stage/an en Institution avec fiche d'appréciation

Suivi thérapeutique personnel,

Rédaction d'un mémoire avec 4 études de cas et soutenance orale

Un candidat peut également demander la certification par la VAE : justifier d'au moins trois années d'activités salariées, non salariées ou bénévole en rapport avec la certification visée.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	6 personnes : Le président du jury, la directrice et la coordinatrice de l'enseignement, 1 employeur et un salarié du secteur privé ou public, 1 art-thérapeute en libéral
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	6 personnes : Le président du jury, la directrice et la coordinatrice de l'enseignement, 1 employeur et un salarié du secteur privé ou public, 1 art-thérapeute en libéral
En contrat de professionnalisation	X	6 personnes : Le président du jury, la directrice et la coordinatrice de l'enseignement, 1 employeur et un salarié du secteur privé ou public, 1 art-thérapeute en libéral
Par candidature individuelle	X	6 personnes : Le président du jury, la directrice et la coordinatrice de l'enseignement, 1 employeur et un salarié du secteur privé ou public, 1 art-thérapeute en libéral
Par expérience dispositif VAE prévu en 2013	X	6 personnes : Le président du jury, la directrice et la coordinatrice de l'enseignement, 1 employeur et un salarié du secteur privé ou public, 1 art-thérapeute en libéral

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 26 mai 2016 publié au Journal Officiel du 07 juin 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Art thérapeute" avec effet au 03 décembre 2010, jusqu'au 07 juin 2019.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

5 titulaires de la certification par an en moyenne

Autres sources d'information :

contact@iepa.fr

Institut Européen de Psychologie Appliquée - I.E.P.A.

Lieu(x) de certification :

Institut européen de psychologie appliquée (IEPA) : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes (06) [St Laurent du Var]

1178 route du Bord de Mer, 06700 St Laurent du var

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :